



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 7 décembre 2009

## LE SECRÉTARIAT DE LA LITTÉRATIE ET DE LA NUMÉRATIE NE CIBLE PAS SES DÉPENSES EFFICACEMENT : LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(TORONTO) Le montant de financement que le Secrétariat de la littératie et de la numératie accorde aux conseils scolaires afin de hausser le rendement des élèves n'est pas toujours fondé sur les besoins ou sur une évaluation de l'efficacité des programmes, selon ce qu'indique le vérificateur général Jim McCarter dans son *Rapport annuel 2009*, publié aujourd'hui.

« Le financement n'était pas toujours affecté aux conseils scolaires ayant les plus grands besoins », a déclaré M. McCarter. « Par exemple, le conseil ayant le plus grand nombre d'écoles considérées comme des établissements à faible rendement n'a reçu que 17 \$ par étudiant dans le cadre d'un programme important du Secrétariat, tandis que d'autres conseils ne comptant aucune école à faible rendement ont reçu plus que le double de ce montant par élève. »

Le Secrétariat, qui relève du ministère de l'Éducation, a été créé en novembre 2004 pour aider les 72 conseils scolaires de l'Ontario à améliorer le rendement des élèves de la prématernelle à la 6e année, ce rendement étant mesuré au moyen de tests administrés par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation.

Depuis son établissement il y a cinq ans, le Secrétariat a dépensé 340 millions de dollars, et environ 85 % de ce montant a été versé aux conseils scolaires pour les aider à atteindre les objectifs en matière de rendement des élèves.

Le Rapport annuel fait notamment état des constatations suivantes :

- Le vérificateur a reconnu que le Ministère avait fait des progrès appréciables ces dernières années concernant l'amélioration du rendement global des élèves, mais il a constaté que l'évaluation de l'efficacité des programmes du Secrétariat avait été limitée, ce qui fait que le Secrétariat ne savait pas quelles sont ses initiatives les plus efficaces.
- L'information fournie par les conseils scolaires au Secrétariat ne permettait pas de déterminer si les fonds avaient été dépensés comme il se doit ni de suivre leur incidence sur les résultats des élèves. Étant donné que le délai d'intervention du Secrétariat pour aider à améliorer le rendement des élèves prend fin après que ceux-ci ont atteint l'âge de 12 ans, il importe qu'il sache quels sont les programmes qui fonctionnent le mieux et quels sont ceux qui devraient être modifiés ou éliminés.
- Le Secrétariat utilise certains conseils scolaires comme des « banquiers » qui sont chargés de distribuer les fonds à des tiers ou aux autres conseils scolaires. Le vérificateur a remis en question la nécessité de tels arrangements et constaté l'absence d'ententes entre le Secrétariat et ces conseils décrivant les rôles et responsabilités respectifs ou les relations de responsabilisation. En outre, le Secrétariat payait à ces « conseils banquiers » des frais administratifs qui, dans certains cas, semblaient excessifs.

-30-

Renseignements :

Jim McCarter  
Vérificateur général  
(416) 327-1326

Andréa Vanasse/Joel Ruimy  
Communications  
(416) 327-2336